Envoyé en préfecture le 11/08/2023
Reçu en préfecture le 11/08/2023
Publié le
ID : 090-219000320-20230724-URB059_2023-AR

VILLE DE
DANJOUTIN

Mr VU VAN Guillaume

34, rue du Général Leclerc

90400 DANJOUTIN

URB 059|2023

Service : urbanisme
N / Réf. : 124/2023-AC

Danjoutin, le 10 juillet 2023

Objet : Autorisation tacite DP 090032 23 A0047
Ouverture pour installation d'un Velux sur les 2 pants de toit

PJ : Modèle panneau, déclaration de fin de chantier

Monsieur,

Je fais suite au dépôt le 23/06/2023 en Mairie de Danjoutin d'un dossier de déclaration préalable de travaux enregistré sous le n° DP 090032 23 A0047 concernant l'ouverture de 2 pants de toit pour installation de VELUX, 34 rue du Général Leclerc, à DANJOUTIN. Vous étiez informé qu'à défaut de réponse dans le délai d'un mois, vous bénéficiez d'une décision tacite. Aussi, je vous informe que votre dossier bénéficie **d'une décision de non opposition tacite à compter du 24/07/2023.**

Par conséquent, il vous appartient d'afficher sur le terrain le récépissé de dépôt qui vous a été notifié le 23/06/2023, et d'installer sur le terrain pendant toute la durée du chantier et minimum 2 mois, un panneau lisible depuis la voie publique décrivant le projet. Le modèle de panneau doit être conforme aux prescriptions des articles A424-15 à A424-19 du Code de l'Urbanisme.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire

Emmanuel FORMET

COMMUNE DE DANJOUTIN

Mairie de Danjoutin
44 Rue du Docteur Eugène Jacquot, 90400 Danjoutin
03 84 28 24 21
secretariat@mairiedanjoutin.fr
mairiedanjoutin.fr